

Le code, on y est

Depuis septembre, l'apprentissage du code est apparu à l'école primaire et au collège. L'évaluation, dès le brevet 2017, en fera un élément incontournable des savoir-faire à connaître.

Pour une fois, le ministère a fait les choses en ordre : des programmes rendus publics plus de neuf mois avant leur mise en œuvre et des stages de formation permettant au moins de se dégrossir sur les parties les plus nouvelles. Le code en fait partie.

Si la programmation est présente depuis longtemps dans les recommandations en lycée, si une petite dose d'algorithmique est maintenant évaluée au bac, la nouveauté réside dans le caractère volontairement précoce de cet apprentissage : informatique, débranchée ou pas, à l'école primaire, et activités de programmation avec Scratch au collège.

Chacun comprendra qu'à l'instar des probabilités au lycée (et maintenant du hasard en collège), ce nouvel apprentissage conduit à réduire le temps disponible pour d'autres parties des anciens programmes. Pour répondre à ce défi, les programmes ont proposé une réorganisation de la géométrie pour essayer tant bien que mal d'en garder l'esprit tout en limitant sa place. Difficile de dire maintenant si cela sera satisfaisant !

Il y a une forte pression sociale pour que l'informatique prenne une place pleine et véritable dans l'enseignement. On aurait pu assister à la création d'une discipline informatique à côté des mathématiques. Cela n'aurait sans doute pas réglé la question du nombre d'heures consacrées à la géométrie. Car nul doute que les maths auraient été mises à contribution pour fournir les moyens horaires pour l'informatique. Le choix d'insérer l'informatique dans le cours de mathématiques est en cohérence avec la création d'une option informatique d'importance dans le nouveau CAPES de maths.

Pour de nombreux collègues, c'est un choix discutable. Mais nous assistons à une tendance forte, qui fait évoluer les mathématiques et leur enseignement vers une collaboration de plus en plus étroite avec l'informatique. On peut sans doute imaginer que la prochaine étape sera une modification des contenus mathématiques enseignés pour une meilleure adéquation avec les besoins de l'informatique, et en particulier de l'algorithmique.

En collaboration avec d'autres partenaires, l'APMEP prendra toute sa part à une réflexion qui sera indispensable et difficile sur ces évolutions que l'on peut pressentir.

Bernard Egger, président de l'APMEP

Comme nous le rappelle Bernard Egger, la réforme du collège a été bien anticipée par le Ministère. Alors que penser de l'absence d'informations concernant la rentrée 2017 au lycée ?

Nul doute que les changements au collège auront un impact sur les savoirs des élèves à l'entrée de seconde. Moins de géométrie, des bases encore moins solides en algèbre, une approche de l'algorithmique différente et surtout une éventuelle hétérogénéité des élèves quant aux notions abordées selon les EPI suivis...

Un aménagement des programmes du lycée semble inévitable ; l'aurons-nous dès cette année pour les trois années du lycée ou faudra-t-il comme en 2010 attendre la fin de l'année de seconde pour découvrir ceux de 1^{ère} ? Faut-il envisager de nouveaux manuels ? De nouveaux horaires ?

Rappelons que le bilan de la réforme « Chatel » 2010 du lycée n'a jamais eu lieu... et pourtant les enseignants ont bien des choses à dire sur les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé (ceci expliquant peut-être cela). Une nouvelle réforme avant d'avoir fait le bilan de la précédente. C'est peu rigoureux, peu courageux... mais tellement habituel !

Valérie Larose